

Législatives : appel de l'ANdÉA à « une mobilisation dans les urnes contre l'extrême droite »

News Tank Culture -

Paris - Actualité n°329866 - Publié le 26/06/2024 à 14:30

Imprimé par Maud Le Garzic Vieira Contim - abonné #19439 - le 23/01/2025 à 11:38

ANdÉA

© D.R.

L'Association nationale des écoles supérieures d'art appelle « à une mobilisation massive, dès le premier tour du scrutin législatif, en faveur des candidates et des candidats qui portent les valeurs humanistes et ouvertes sur le monde dont nous avons besoin pour nos avenir », le 25/06/2024. Elle s'exprime dans le contexte des élections législatives anticipées des 30/06 et 07/07/2024.

« Après le choc du résultat des élections européennes, et à la suite de l'annonce soudaine de la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République, la démocratie, la liberté d'agir, de penser et d'être sont désormais menacées », déclare l'ANdÉA (Association nationale des écoles supérieures d'art). Cette dernière « réaffirme avec force l'attachement des écoles supérieures publiques d'art et design aux principes d'égalité, de liberté, d'inclusivité, d'hospitalité et de solidarité, et rappelle le caractère essentiel des missions qu'elles remplissent dans un contexte budgétaire déjà contraint depuis plusieurs années ».

« La prise du pouvoir, par une force politique marquée par un repli nationaliste et identitaire avec toutes ses valeurs réactionnaires et intolérantes, est incompatible avec les missions de nos écoles », ajoute l'ANdÉA.



Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA)

- Association fédérant la totalité des 45 écoles supérieures d'art délivrant des diplômes nationaux de niveau Bac plus 3 et Bac plus 5
- Créée en 1995 sous le nom d'Association nationale des directeurs d'écoles supérieures d'art
- Devient l'Association nationale des écoles supérieures d'art en mai 2012
- Missions :
 - plateforme de réflexion
 - instance de proposition
 - force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.
- Coprésidence : Ulrika Byttner et Cédric Loire
- Contact : [Maud Le Garzic Vieira Contim](#), coordinatrice de l'ANdÉA

• Tél. : 06 26 38 82 84

Catégorie : Groupement professionnel

Adresse du siège

32 rue Yves Toudic
75010 Paris France

Fiche n° 383, créée le 27/09/2013 à 13:23 - Màj le 26/06/2024 à 10:44

© News Tank Culture - 2025 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »